

COMMUNIQUE DE PRESSE

AVENIR DU DOMAINE DE GRIGNON

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a programmé, d'ici à 2023, le transfert des activités d'AgrosParisTech et de l'INRAE, actuellement hébergés sur le domaine de Grignon, sur le futur campus de Palaiseau.

Dans ce contexte, le ministère a lancé un appel à projet pour la cession du Domaine de Grignon, situé sur le territoire de la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines (31 communes, 50 000 habitants). L'Etat a donc engagé une procédure de cession, sous forme d'un appel à projet, avec pour objet la désignation d'un repreneur pour le site (310 hectares dont 288 de zone naturelle).

Les élus du Conseil communautaire ont ainsi décidé, à l'unanimité, le dépôt de la candidature de la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines, en partenariat avec l'association Grignon 2026, considérant la nécessité de prendre une part active au devenir du site, en présentant un projet d'intérêt général qui valorise notre territoire rural. La cession du Domaine de Grignon représentait une triple opportunité pour le territoire : développer l'économie en privilégiant l'excellence rurale autour des thématiques de la transition énergétique, des défis de l'agriculture et de l'innovation agronomique ; conserver ce cadre d'exception en valorisant le patrimoine historique, architectural, naturel et vivant ; maintenir le site dans sa vocation de recherche et d'enseignement répondant à un besoin de formation de l'économie française dans le domaine agricole.

Par courrier du 30 juillet dernier, la commission d'attribution de l'État a fait le choix d'un autre projet sans toutefois le motiver. Par conséquent, Cœur d'Yvelines a adressé aux ministres concernés une demande d'audience afin de connaître les raisons du rejet de ce projet d'intérêt général et territorial porté par Cœur d'Yvelines et Grignon 2026.

Les élus de la Communauté de Communes restent pleinement mobilisés aux côtés de la commune de Thiverval, pour préserver le Domaine de Grignon, son identité rurale, agronomique et patrimoniale.

**Le Président de la
Communauté de Communes
Cœur d'Yvelines**



Hervé PLANCHENAULT